

## ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1886-352

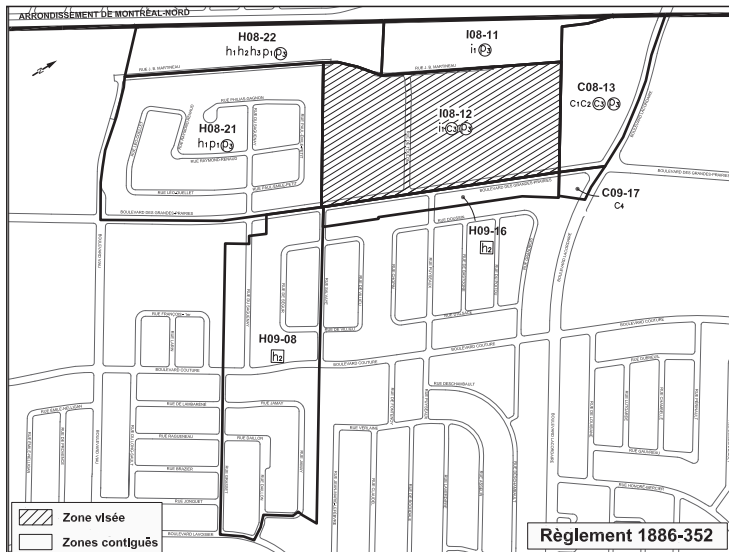
AVIS est donné aux personnes intéressées que lors de sa séance ordinaire tenue le 3 avril 2018, le conseil d'arrondissement de Saint-Léonard a adopté un premier projet de règlement numéro 1886-352 intitulé : « *Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 1886 afin de modifier les usages autorisés et les normes d'implantation dans la zone Industrielle 108-12* ».

Une assemblée publique de consultation sera tenue sur ce premier projet de règlement, le **mardi 24 avril 2018, à 17 h 30, à la mezzanine de l'aréna Martin-Brodeur située au 5300, boulevard Robert**, en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1).

Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement ou un autre membre du conseil désigné par lui, expliquera le premier projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce premier projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire et il vise la zone Industrielle 108-12.

Le plan ci-dessous, illustre la zone visée et ses zones contiguës.



Le premier projet de règlement, le résumé et le plan sont disponibles pour consultation à la mairie d'arrondissement située au 8400, boulevard Lacordaire, durant les heures normales de bureau, soit : du lundi au jeudi, de 8 h à 11 h 45, de 12 h 45 à 16 h 45, et le vendredi, de 8 h à 12 h.

Montréal, le 10 avril 2018.

**La Secrétaire d'arrondissement**  
**Guyline Champoux, avocate**

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : [www.ville.montreal.qc.ca/st-leonard](http://www.ville.montreal.qc.ca/st-leonard)